

D. Quelle est le pourcentage de ces opérations comparativement au total des opérations de votre compagnie?—R. Il est assez difficile de donner le pourcentage même. Nous n'établissons pas de différence entre nos ventes. Nous n'utilisons qu'un genre de feuille de ventes où toutes les ventes sont indiquées, et de temps à autre, surtout depuis quatre ou cinq ans, en tenant compte de la taxe sur le tabac et du prix actuel du tabac, le pourcentage a peut-être un peu changé; mais nous n'établissons pas de différence entre nos qualités et nous n'avons aucun moyen de faire une estimation précise. Je puis tout de même affirmer que le commerce des fruits et des légumes forme plus de la moitié de notre commerce total.

D. La moitié de votre commerce total?—R. Oui, bien plus de la moitié de notre commerce total.

D. Maintenant en ce qui concerne votre commerce des fruits et des légumes, qui est le seul qui nous intéresse comme Comité, voulez-vous nous faire connaître la proportion du total qui est faite de produits du pays et de produits importés; je veux dire, dans quelle mesure faites-vous le commerce de l'un ou de l'autre; quel est le pourcentage de chacun? Importez-vous plus de produits de l'étranger ou bien faites-vous la vente surtout des produits du pays?—R. Dans des conditions ordinaires, notre commerce d'importation occupe une large place dans notre commerce total. Je crois que vous parlez d'importations, n'est-ce pas, monsieur?

D. Je veux parler d'importations des pays étrangers.—R. Oui.

D. De sorte que lorsque j'emploierai le mot importation pendant tout votre interrogatoire, je veux parler d'importations de pays étrangers, et non pas de produits achetés d'autre provinces du Canada, telles que l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique?—R. Très bien. J'étais ici hier, et j'ai remarqué que vous établissiez une distinction, et c'est pourquoi je voulais savoir exactement à quoi m'en tenir. Il nous faut faire venir des fruits et des légumes de l'Ontario et du Québec et une certaine quantité de la Colombie-Britannique.

D. Désormais lorsque je parlerai d'importations, je voudrai signifier des importations de produits venant de l'extérieur du pays. — R. Voilà ma façon de comprendre la chose.

D. Or, dans des conditions normales, quelle serait la proportion de vos opérations?—R. Je dirais plus de la moitié de notre commerce total.

D. Et le reste serait formé de produits locaux?—R. De produits locaux dans la bonne saison.

D. Lorsque vous faites le commerce des produits locaux ou des produits du pays, les achetez-vous directement ou bien les achetez-vous sur une base de commission?—R. Nous ne faisons aucun commerce à base de commission sur notre marché.

D. De sorte que tout ce que vous vendez est acheté avant que vous le vendiez et tout est vendu à votre propre bénéfice?—R. C'est exact.

D. Ne faites-vous aucun commerce à base de commission?—R. Non.

D. Où achetez-vous vos produits du pays?—R. Dans la bonne saison, nous achetons de nos propres marchés locaux, dans la région qui entoure Sydney et la vallée d'Annapolis en Nouvelle-Ecosse en ce qui concerne les pommes, et une bonne partie de nos fruits cultivés au pays, et les légumes nous sont expédiés de l'Ontario et du Québec.

D. Alors vos récoltes locales, je veux dire celles de la province de Nouvelle-Ecosse et des provinces Maritimes, ne suffisent pas à votre commerce?—R. Non.

D. Et vous devez en acheter de l'Ontario et du Québec?—R. C'est exact.